

SÉLECTION ÉQUIPE DE FRANCE

DESCENTE Senior / U23

BULLETIN OFFICIEL N°1

INTRODUCTION

Les compétitions de sélection Senior / U23 Classique et Sprint 2026 auront lieu à Embrun du 8 au 10 avril 2026.

Elles comprennent 3 courses pour les épreuves individuelles C1D, C1H, K1D et K1H : 1 course Classique et 2 courses Sprints.

Elles comprennent 2 courses pour les épreuves d'équipage C2H : 1 course Classique et 1 course Sprint.

Pour la catégorie U23, il s'agit de la première phase des épreuves de sélection. Seules les 2 premières courses seront prises en compte dans le processus de sélection U23.

INFORMATIONS COMPÉTITION

Programme de compétition

Dates	Format	Lieu
Mercredi 8 avril 2026	Course n°1 Classique	Embrun
Jeudi 9 avril 2026	Course n°2 Sprint (format qualification 1, qualification 2 et finale)	Embrun
Vendredi 10 avril 2026	Course n°3 Sprint (format qualification 1, qualification 2 et finale)	Embrun

Parcours

Parcours Classique : Durance entre Le Rabioux et Embrun

Départ : Le Rabioux, en amont du rapide « l'Apéro » (44.621234, 6.546975)

Arrivée : ajustement du positionnement de la ligne d'arrivée en fonction des niveaux d'eau, avec un temps de course cible compris entre 16 et 20 minutes.

3 options sont envisagées :

- Option 1 : Stand de tir (44.584173, 6.519172)
- Option 2 : Prise d'eau (44.575952, 6.514448)
- Option 3 : Ferme de l'Estang (44.571586, 6.517608)

Parcours Sprint : Durance sur le rapide du Pont de Fer

Départ : en amont du rapide du Pont de Fer (44.559861, 6.508651)

Arrivée : ajustement du positionnement de la ligne d'arrivée en fonction des niveaux d'eau position, avec un temps de course cible d'environ 50 secondes, située dans le rapide en aval du Pont de Fer (44.560329, 6.510250)

Conditions de participation

Conditions administratives

Pour participer au processus de sélection Senior, les sportifs doivent :

- Être titulaires de la carte adhésion 2026,
- Avoir payé ses factures à la FFCK,
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur,
- Accepter et respecter les termes de la convention individuelle du sportif 2026 et ses annexes,
- S'inscrire sur le site de la FFCK aux courses de sélection Équipe de France avant le 01/04/2026. Le coût de l'inscription est fixé à 15€/course/embarcation.
<https://compet.ffck.org/inscriptions/participant.php?code=7470>

Conditions sportives

- Les sportifs inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau en catégorie Élite ou Senior pourront s'inscrire et participer aux courses de sélection.
- Les sportifs Senior figurant au classement numérique scratch et entrant dans les quotas suivants pourront s'inscrire et participer aux courses de sélection.

K1H	K1D	C1H	C1D	C2H
20	15	15	10	10

- Les sportifs U23 figurant au classement numérique scratch et entrant dans les quotas suivants pourront s'inscrire et participer aux courses de sélection.

K1H	K1D	C1H	C1D	C2H
40	25	25	15	15

- Ces quotas seront arrêtés à partir du classement national scratch au 01/04/2026.
- La Direction des Équipes de France peut inscrire des bateaux supplémentaires aux courses de sélection après analyse du classement national et plus particulièrement des résultats sur les sélectifs nationaux.

Toute demande de dérogation devra être adressée avant le 1^{er} avril 2026 à Laetitia PARAGE, manager des Équipes de France de Descente : lparage@ffck.org

Programme horaire prévisionnel des courses de sélections

• Course n°1 Classique

Mercredi 8 avril 2026

- 10H30-12H00 : Groupe 1 - Course n°1 Classique
- 13H30-14H00 : Groupe 2 - Course n°1 Classique

• Course n°2 Sprint

Jeudi 9 avril 2026

- 10H30-12H30 : Q1 et Q2 - Course n°2 Sprint
- 13H30-16H00 : Finales A et B - Course n°2 Sprint

• Course n°3 Sprint

Vendredi 10 avril 2026

- 10H00-12H00 : Q1 et Q2 - Course n°3 Sprint
- 13H00-15H00 : Finales A et B - Course n°3 Sprint

Ordre des catégories – Courses n°1 et 2

- Groupe n°1 : C1H, K1H, K1D
- Groupe n°2 : C2H, C1D

Ordre des catégories – Courses n°3

- Groupe n°1 : K1D, C1H, K1H
- Groupe n°2 : C1D

Écart entre les participants

Les départs seront espacés de 30 secondes lors des phases de qualification Sprint, et de 60 secondes pour les finales Sprint ainsi que pour la course Classique. Ces intervalles pourront être ajustés en fonction du nombre définitif de concurrents inscrits.

Effectifs et quotas d'accès aux finales Sprint

Les effectifs et quotas d'accès aux finales Sprint sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ces données sont fournies à titre indicatif et pourront faire l'objet d'ajustements en fonction du nombre réel de participants inscrits.

Catégorie	Effectifs	Accès Finale A Q1	Accès Finale A Q2	Finale A	Finale B
K1H	25	5	10	15	10
K1D	15	5	5	10	5
C1H	12	5	2	7	5
C1D	5	5	-	5	-
C2H	10	5	2	7	3

Réunion des chefs d'équipe

La réunion des chefs d'équipe est programmée mardi 7 avril 2026 à 17h00 au club Eaux Vives Embrun (7 avenue du Lac, 05200 Embrun). Les modalités de la réunion vous seront communiquées ultérieurement.

Distribution des dossards

La distribution des dossards se fera le mardi 7 avril 2026 lors de la réunion des chefs d'équipe.

Chaque chef d'équipe devra déposer un chèque de caution d'un montant de 100€ à l'ordre de la FFCK.

La restitution des dossards se fera à l'issue de la course sprint n°3 du vendredi 10 avril 2026 dans la zone de débarquement de la course.

Les sportifs gardent le même dossard pour l'ensemble courses de sélection.

Règlement des compétitions de sélection

Pour les courses de sélection, le règlement de la Fédération Internationale de Canoë sera appliqué.

Juges et officiels

- Organisateur (R1) : Laetitia PARAGE
- Organismes techniques (gestion de course) : Pierre ROOS et Laurent BROSSAT
- Juge arbitre : Jérôme BILLARD
- Jury de compétition : Le jury de compétition sera composé du vice-président chargé du haut niveau pour la descente (ou de son représentant), du président de la commission nationale descente (ou de son représentant) et de la manager descente (ou de son représentant).

Sécurité sur l'eau

La sécurité des participants est sous la responsabilité des chefs d'équipe des clubs.

Durant les phases de course, il est demandé à chaque concurrent d'attendre l'arrivée du sportif suivant pour se présenter au contrôle bateau puis de débarquer.

Contrôle des équipements

Le contrôle des équipements avant les épreuves est libre et sous la responsabilité de chaque sportif.

Un contrôle systématique sera effectué pour l'ensemble des finalistes, et un tirage au sort sera mis en place durant les phases de qualification et de la course classique. Chaque sportif doit s'informer auprès du chef contrôle de la nécessité de présenter son matériel.

Les normes internationales seront appliquées.

Contrôle anti-dopage

Des contrôles antidopage sont susceptibles d'être réalisés. Les sportifs retenus pour le contrôle auront besoin de leur passeport ou carte d'identité à des fins d'identification. Les mineurs pourront être accompagnés d'un responsable légal.

Accès et stationnement

Points d'accès au cours d'eau et stationnements :

- **Le Rabioux – Rive droite**
Saint-James, 05380 Châteauroux-les-Alpes
- **Le Pont de Fer – Rive gauche**
Le Pont Neuf, 05200 Saint-Sauveur

Merci de stationner de manière responsable, en tenant compte des capacités limitées des parkings disponibles.

Diffusion des informations

Toutes les informations relatives au déroulement de la compétition (annonces, horaires, éventuelles modifications, etc.) seront diffusées via un groupe WhatsApp dédié.

Les chefs d'équipe et les sportifs pourront s'y inscrire en scannant le QR code ci-dessous.

Sélections Equipe de France

Descente 2026

Groupe WhatsApp



Les listes de départ et les résultats seront consultables en ligne sur un espace Drive, accessible via le lien communiqué sur le groupe WhatsApp.

Vues aériennes des sites de compétition

